**QUESTIONNAIRE SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES (CAMEROUN)**

SYSTEMES ALIMENTAIRES ET DROITS DE L’HOMME

1. Les défis les plus importants auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires camerounais sont les suivants :

* Le défi climatique dû à la sécheresse et aux inondations ;
* Le défi écologique lié à la dégradation du sol qui implique la destruction des écosystèmes.
* Le défi communicationnel entre les acteurs de la chaine alimentaire (traduction des documents en langues locales et en braille).

1. Le système alimentaire mondial est caractérisé par une forte industrialisation qui a des effets néfastes sur les droits de l’homme en portant atteinte au :

* droit à un environnement sain (pollution des sols et de l’air) ;
* droit à la propriété (expropriation des populations rurales au bénéfice des entreprises avec pour corollaire perte des valeurs culturelles et cultuelles) ;
* droit à un travail (accroissement de la machinisation impliquant le chômage) ;
* droit à une alimentation équilibrée.

1. En s’ajustant aux ODD, le Gouvernement camerounais a fait évoluer sa législation en matière de droit foncier en reconnaissant aux femmes, qui représentent une part importante de la main-d’œuvre agricole, les mêmes droits que les hommes.
2. Des dialogues sur le système alimentaire ont étés organisés en tenant compte de toutes les couches de la société.
3. En termes de prévention et de traitement des effets néfastes causés par la production ou la consommation non durable des aliments, l’Etat devrait accentuer la collaboration avec les entreprises et les petits producteurs afin d’obtenir une meilleure politique qui tient compte du développement durable dans toute la chaine de la production. Ceci passerait par la création des débouchées pour écouler les marchandises, l’aménagement des voiries en zones rurales, la mise sur pied des entreprises locales de transformation des matières premières, une campagne d’incitation à la consommation des produits locaux.
4. Le Cameroun et les partenaires au développement ont élaboré des outils virtuels pour mieux éduquer la population sur les systèmes alimentaires. Outre le soutien aux producteurs à travers des exonérations fiscales et douanières dans l’achat d’intrants comme les engrais ou des équipements, la stratégie camerounaise repose également sur la mise en œuvre d’unités de transformation. Dans cette optique, plus d’une vingtaine de petites et moyennes entreprises ont bénéficié d’un accompagnement dans les secteurs agricole et piscicole.

PARTICIPATION ET ACCES A L’INFORMATION LORS DU SOMMET SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES

1. Au Cameroun, nous avons des acteurs de la société civile qui sont entrain de traduire les documents du Sommet en langue locale (pidjin) et en braille.
2. Le Gouvernement camerounais a organisé un dialogue national et une trentaine de dialogues inclusifs sur l’étendue du territoire. Il ya aussi eu des campagnes de sensibilisation sur les systèmes alimentaires afin de recueillir l’avis des couches défavorisées.
3. Le Gouvernement a mis sur pied une plate forte des acteurs de la chaine alimentaire appelée « Food system summit heroes » qui sera un « watch dogs » de toutes les recommandations issues du sommet pour une meilleure mise en œuvre au niveau local, régional et national.

OUTCOMES DU SOMMET SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES

1. A l’issue du Sommet, il serait souhaitable que toutes les couches de la population précisément les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables soient au centre de la mise en œuvre des axes du communiqué final.
2. Ce processus passerait par l’élaboration des lois et décrets adéquats afin de permettre l’applicabilité des textes issus du Sommet au niveau national et sous régional.
3. L’Etat du Cameroun s’assurerait de la vulgarisation des recommandations et de l’effectivité  de la mise en œuvre de ces dernières à travers des contrôles récurrents qui passeraient par des mécanismes de suivi et d’évaluation de la Déclaration de New York.